Blagnac le 12-01-2025

NAO 2024 épisode final

Alors que la dernière réunion des NAO a eu lieu mercredi 8 janvier 2025, nous nous apprêtons à ne pas signer l'accord si aucune avancé supplémentaire n'est faîte.

Nos dernières propositions étaient :

SOCIAL

- Création d'une commission sociale : elle fonctionnera en lien avec une assistante sociale. Des dossiers lui seront remontés afin d'être présentés à une « Commission » sous couvert d'anonymat. Les dossiers étudiés concerneront des salariés ayant de grosses difficultés financières (dossier de surendettement) et ayant déjà eu recours à l'assistance sociale. L'aide financière, à déterminer, pourrait être de l'ordre de 500 à 600 euros par dossier.

- Prime mobilité durable.

FINANCES

- AG de 2,5 % pour les non-cadres (le groupe n'ayant jamais voulu intégrer les cadres dans la NAO).

- AI de 0,5 % pour les non-cadres (le groupe n'ayant jamais voulu intégrer les cadres dans la NAO).

Les propositions retenues à ce jour par la société sont :

- AG de 2 % et AI de 0,5 % avec un supplément de prime exceptionnelle.
- Revalorisation de 2 % de la prime TL et OL avec intégration dans le brut.
- Intégration dans le brut de la prime RQS.
- Révision de l'accord d'intéressement.
- Retour de la prime mobilité durable.
- Revalorisation du ticket restaurant.
- Prime préssu hyperbare.
- Révision de l'accord CET.
- Création d'une commission de secours social.

Cela est très insuffisant alors que le résultat net de la société a augmenté de plus de 25 %, on nous propose une AG inférieure à celle de l'année dernière. Comme à notre habitude, nous pensons et défendons un collectif et non un sectarisme. Nous restons sur la même ligne depuis le début et fidèles à nos propositions. Nos demandes sont cohérentes avec les chiffres de la société.

Comment accepter une enveloppe AG-AI moins importante que l'an passé alors qu'il y a plus d'argent rentré dans les caisses de la société ? Les autres organisations syndicales sont forcément libres de leurs décisions, et je suis sûr qu'elles expliqueront leur acte.

Unsa aérien SNMSAC section DAS
2 bis rue Marcel DORET
31700 Blagnac

BLOG : https://unsa-snmsac-daa.blog/

MAIL : snmsac.daa@gmail.com